



CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT

NOTE SPORTIVE N°28

Le 21/07/2022

DE LA PART DU COMITE SPORTIF

En accord avec le règlement sportif 2022, article 12.10.

La voiture N°37 participera à l'épreuve de Spas 2022 dans la catégorie Am.

Le pilote unique Andrey Solukovtsev devra s'arrêter dans la fenêtre prévue pour cette épreuve.

Il devra sortir de la voiture, y entrer à nouveau.

Cette dérogation n'est valable que pour cette épreuve du Championnat de France FFSA GT.

Nous rappelons à l'équipe que selon l'article 12.1 du règlement sportif, des équipages qui bénéficient d'une dérogation pourront être sujets à des poids handicaps ou pénalités de temps par décision du comité Sportif.

Laurent Gaudin
Manager Général

Joel Do Vale
Directeur d'Epreuve /FFSA

Roger Guillemain
Président du Collège

Guy Clairay
Responsable Sportif